



Monsieur Trappier,

Après que l'UNSA et la CGC ont signé l'accord salarial 2022, vous espériez certainement que les grèves quotidiennes dans tous les établissements Dassault Aviation s'amenuiseraient. Bien au contraire, ce mouvement de protestation ne cesse de s'amplifier.

Face à la hausse inédite de l'inflation et après l'accord salarial 2020/2021 désastreux, les salariés espéraient un accord plus favorable dans le cadre de ces NAO 2022. Négociations, que vous nous aviez annoncées comme étant "d'un autre niveau".

Cette « négociation » se conclue par une augmentation générale pour 2022 de 1,8% des salaires des ouvriers, employés et techniciens. Alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,8% en 2021, selon l'INSEE. Alors que l'OCDE prévoit pour le premier trimestre 2022, une inflation de 3,2% dans la zone euro.

La perte de pouvoir d'achat des salariés est incontestable. Elle atteint aujourd'hui son maximum depuis vingt ans, voire même de toute l'histoire de l'entreprise. Alors que le carnet de commandes est le plus élevé depuis de nombreuses années.

Ce n'est pas en consacrant un budget de 1,2% à l'octroi d'augmentations individuelles, que vous changerez la donne. Car, seulement un tiers des salariés de production en bénéficiera. Sachez aussi que nombreux sont les ingénieurs et cadres à exprimer déception et amertume, après ces deux dernières années de vaches maigres.

Vous avez rompu le dialogue avec les représentants du personnel, et vos équipes locales de direction doivent faire face à une importante partie du personnel. Vous avez abandonné vos directeurs d'établissements dans une situation dont ils ont perdu le contrôle.

Depuis Paris, vous êtes loin de percevoir la réalité sociale dans les usines. Soyez conscient que parier sur un affaiblissement du mouvement de grève est non seulement illusoire, mais serait une grave erreur, tant la détermination des grévistes est sans faille.

Les Organisations Syndicales CFDT, CGT et FO, rassemblées dans l'action, vous invitent à renouer le dialogue avec votre personnel via ses représentants, avant que la situation sociale ne devienne inextricable.

Cordialement,

Les Délégués Syndicaux Centraux CFDT, CGT et FO.